

ANNEXE 2

Populations estimées à risque de complications lors d'infection par le virus grippal A(H1N1)2009

- Enfants de moins de 2 ans, atteints d'une des pathologies suivantes¹ :
 - dysplasie broncho-pulmonaire traitée au cours des six mois précédents par ventilation mécanique et/ou oxygénothérapie prolongée et/ou traitement médicamenteux continu (corticoïdes ; bronchodilatateurs ; diurétiques) ;
 - cardiopathie cyanosante ou hémodynamiquement significative ;
 - prématurés d'âge gestationnel < 32 SA ;
 - mucoviscidose ;
 - malformation des voies aériennes supérieures, des voies aériennes inférieures, malformation pulmonaire ou de la cage thoracique ;
 - pathologie pulmonaire interstitielle chronique ;
 - pathologie neuromusculaire ;
 - anomalies acquises ou congénitales de l'immunité ;

- Enfants et adolescents (jusqu'à 18 ans) dont l'état de santé nécessite un traitement prolongé par l'acide acétylsalicylique ;

- Femmes enceintes, en particulier à partir du 2e trimestre de grossesse ;

- Personnes, y compris femmes enceintes, atteintes d'une des pathologies suivantes, quel que soit leur âge :
 - affections broncho-pulmonaires chroniques, dont asthme, dysplasie broncho-pulmonaire et mucoviscidose ;
 - cardiopathies congénitales mal tolérées, insuffisances cardiaques graves et valvulopathies graves ;
 - néphropathies chroniques graves, syndromes néphrotiques purs et primitifs ;
 - accident vasculaire cérébral invalidant, formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave ;
 - drépanocytoses, homozygotes et doubles hétérozygotes S/C, thalasso drépanocytose ;
 - maladies endocriniennes et métaboliques susceptibles d'être décompensées par une infection aiguë lors d'une grippe pandémique² ;
 - immunodépression y compris les transplantés, néoplasie sous-jacente et déficits immunitaires cellulaires, infection par le VIH, asplénie anatomique ou fonctionnelle et traitement immunosuppresseur.

- Personnes ayant une obésité avec indice de masse corporelle supérieur ou égal à 30.

Voir sur le site du Haut Conseil de la santé publique les différents avis relatifs à la stratégie vaccinale contre la grippe pour la saison 2010-2011 :

<http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?ae=avisrapportsdomaine&clefdomaine=1&menu=09>

¹ Les facteurs de risque de grippe grave ont été définis à partir des recommandations de l'AAP (*American Academy of Pediatrics*) et de celles de la Fédération Française des Pédiatres Néonatalogues pour la prescription du Synagis®.

² Ce sont les maladies héréditaires du métabolisme pouvant faire l'objet de décompensation aiguë (notamment acidémies organiques, leucinoses, troubles de la bêta oxydation des acides gras, déficit en OCT, phénylcétonurie), les insuffisances surrénaliennes centrales et périphériques et les hyperplasies congénitales des surrénales.